



COMMUNE DE BOUGY-VILLARS
COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES

Rapport de la CoGeFin sur le préavis municipal n° 10-2024 relatif au budget 2025

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil Général,

La Commission de Gestion et des Finances (CoGeFin) est composée de :

Richard Gerritsen Président,
Margaret Jacob
Eric Le Royer
Alain Palombini
Lancelot Frick

Lors de la séance d'information du 13 novembre 2024, M. Claude Olivier Rosset , Syndic, M. Olivier Dumuid, Municipal des Finances ont répondu aux questions de la Commission. Nous les remercions de leur disponibilité et les réponses fournies aux questions écrites par la commission.

Le budget n'est pas seulement un acte comptable. Le budget est aussi un acte politique essentiel dans la mesure où il fixe les objectifs communaux en matière de fonctionnement et d'investissement ainsi que les moyens d'y parvenir.

Cette année la Municipalité a opté pour passer les comptes en MCH2 (*Modèle Comptable Harmonisé de deuxième génération*). Le passage au MCH2 pour les communes vaudoises est prévu pour 2025-2027.

Ce modèle a pour objectif de renforcer la comparaison et l'harmonisation de la présentation des comptes. Il se rapproche ainsi des normes internationales.

La situation financière des communes, associations de communes et ententes communales sera plus transparente et sa lecture sera plus aisée. MCH2 comporte un nouveau plan comptable et des recommandations pour la comptabilisation.

A noter que le canton de Vaud est déjà sous MCH2, mais il est le dernier canton à l'appliquer à ses communes.

Des comptes plus détaillés mais il faudra attendre juin 2027 pour pouvoir faire réellement des comparaisons d'une année à l'autre.



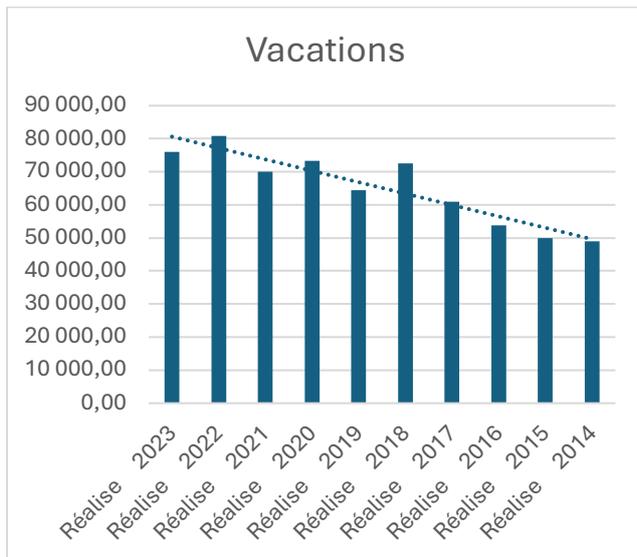
COMMUNE DE BOUGY-VILLARS

COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES

Administration

Depuis des années la commission constate une hausse significative des vacations. Bien que la Municipalité nous rassure que les frais sont maîtrisés nous constatons une tendance à la hausse depuis des années. Cette hausse n'est pas terminée car le budget 2025 projette encore une augmentation de 28% des vacations par rapport au réalisé 2023.

Si on observe d'autres communes qui nous entourent la tendance est à la stabilisation voire diminution de la rétribution des autorités en valeur absolue.



Nous souhaitons fortement que la Municipalité inverse la courbe de la hausse ces prochaines années.

Un boursier communal est mis à disposition par la fiduciaire Heller à Nyon. La commune prévoit une augmentation de 15% du montant payé à cette entreprise. Nous pensons qu'avant de parler d'augmentation il faut d'abord observer en 2025 l'influence de MCH2 sur le travail du boursier et peut-être optimiser certaines tâches.

On peut aussi se demander si ce n'est pas le moment opportun, avec l'introduction de MCH2, d'évaluer les prestations d'autres fiduciaires pour la gestion des finances communales. Une telle évaluation nous permettra de comparer les devis de plusieurs fiduciaires à partir d'un cahier des charges. Il ne s'agit pas de changer pour changer mais éventuellement de changer pour ce qui se fait de mieux et le cas échéant moins cher.



COMMUNE DE BOUGY-VILLARS

COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES

Finances

Les liquidités de la commune diminuent à cause des projets validés par le législatif. La Municipalité nous assure que des liquidités supplémentaires seront générés par l'immeuble que nous venons d'acquérir, l'intérêt du prêt accordé au CAD et son remboursement à partir de la 6 ième année. En plus, malgré une baisse d'impôt, les revenus fiscaux sont estimés de manière pessimiste. Ces différents éléments devraient limiter la diminution de nos liquidités.

Ordre et sécurité publique

Pour le moment le système des macarons pour le parking a été abandonné à cause des travaux dans la grand-rue. Le budget 2025 prévoit que le revenu des horodateurs/macarons/amendes se situe autour de CHF 11'000 avec des coûts d'exploitation d'environ CHF 15'000. Nous sommes d'avis, comme la Municipalité, qu'il faut attendre la fin des travaux pour remettre le système en route. On y verra un peu plus clair en 2026 lors des comptes 2025.

Formation

Chaque élève coute environ CHF 7'500/année. Avec 35 élèves répartis entre primaire et secondaire cela représente CHF 265'000 pour la commune. Le nombre d'élèves à Bougy est resté assez stable au cours de ces dernières années (entre 33 et 39).

Industrie, artisanat et commerce

À la suite de l'installation du chauffage à distance la commune a dû évacuer les cuves et le pressoir de la cave communale. Une réflexion sera menée en 2025 pour déterminer l'avenir de notre domaine agricole et son exploitation.

Gestion des déchets

Avec l'accès des containers aux quatre coins du village nous doutons un peu de l'efficacité du ramassage porte à porte. Le contrat de ramassage se terminera en juin 2026. La situation sera réévaluée à ce moment-là.



COMMUNE DE BOUGY-VILLARS

COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES

Immeubles du patrimoine financier

L'auberge paie un loyer fixe. La Commune n'est pas impactée si le chiffre d'affaires diminue. Cependant elle a fait un geste envers l'aubergiste en offrant deux mois de loyer pour compenser d'éventuelles pertes dues aux travaux du CAD. Normalement une diminution du loyer ne sera pas à l'ordre du jour en 2025.

Le caveau va être équipé avec une nouvelle cuisine et sera désormais aussi loué aux personnes de l'extérieur.

Conclusions

Au terme de ce rapport, la COGEFIN à l'unanimité de ses membres vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes:

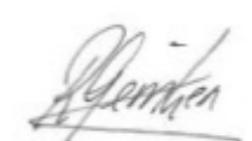
LE CONSEIL GÉNÉRAL DE BOUGY-VILLARS

- Vu le préavis municipal n°10/2024,
- Entendu le rapport de la commission chargée de son étude,
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour.

Décide

D'adopter le budget pour l'année 2024.

Pour la commission de Gestion et des Finances


R. GERRITSEN


Eric Le Royer


A. Palombini


M. Jacob



L.Frick